

Comme l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures distribue, au cours de son voyage, des prêts sans intérêt pour la construction de chemins de fer, de routes et de ponts, le gouvernement canadien entend-il prendre les mêmes dispositions en vue d'aider les municipalités et les gouvernements provinciaux canadiens?

M. l'Orateur: Je crois que la question de l'honorable député revêt plutôt la forme d'un argument ou d'une suggestion au gouvernement. Il doit tenir pour acquis qu'elle sera considérée.

LA POLITIQUE RELATIVE À L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Lors de son voyage en Indonésie, il a déclaré qu'il avait appris beaucoup sur l'aide accordée par le Canada aux pays en voie de développement. Le premier ministre a-t-il l'intention, sous peu, de faire une déclaration quant au changement de politique qu'il avait alors annoncé en Indonésie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je n'ai pas véritablement annoncé un changement de politique, mais une amélioration de celle que nous appliquons déjà, à savoir que c'est l'intention du gouvernement d'aider les pays en voie de développement.

Je pourrais aussi faire remarquer à l'honorable député que pour ce qui est des prêts sans intérêt, cela ne représente qu'une infime fraction du budget fédéral, alors que nous donnons chaque année, sous forme de subventions, ou de paiements de péréquation, des centaines de millions de dollars aux provinces et, par conséquent, aux municipalités qui en relèvent, et ce sans intérêt.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je permettrai à l'honorable député de poser une question supplémentaire, mais je suggère encore que nous devrions, à ce moment-ci, limiter le nombre des questions supplémentaires.

M. Fortin: Merci, monsieur l'Orateur.

Étant donné les petites sommes en cause, le très honorable premier ministre serait-il disposé à consentir un prêt équivalent à celui qu'il a consenti à l'Inde, soit 211 millions de dollars, sans intérêt, pour le développement...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Huron a la parole.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ENLÈVEMENT DE MOBILIER DE LA BASE DE CLINTON

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre de la Défense nationale. Comme un nombre considérable d'articles d'ameublement non

fournis par l'État, ont été enlevés dernièrement de la base des forces canadiennes à Clinton, alors que le ministre avait promis à une délégation du comté que la chose ne se produirait pas avant que les nouveaux occupants de la base aient eu l'occasion de les acheter, le ministre aurait-il l'obligeance de prendre des mesures, séance tenante, pour faire cesser la chose tant qu'on ne saura pas qui s'installera à cette base?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien promis dans ce sens-là et je ne le devais pas non plus. Les fonds autres que les deniers publics n'appartiennent pas au gouvernement et c'est aux particuliers intéressés à prendre une décision. Nous avons néanmoins recommandé aux gens du groupe CANEX de déferer toute initiative en ce sens jusqu'à ce qu'on puisse en arriver à une décision.

LE CONTINGENT CANADIEN À CHYPRE—LA QUESTION DU ROULEMENT

M. J. M. Forrestall (Darmouth-Halifax-Est): J'aurais moi aussi une question à poser au ministre de la Défense nationale. Nous dirait-il si un prolongement de la situation actuelle de nos militaires canadiens à Chypre fait l'objet de négociations actuellement? Sinon, songe-t-on au roulement?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Comme il le sait, le mandat du Conseil de sécurité est renouvelable tous les six mois. Le mandat actuel fut renouvelé au commencement de l'année et expirera en juin 1971. Les négociations sur ce renouvellement seraient de la compétence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. On songe au roulement et le bataillon des PPCLI, stationné à Calgary, remplacera le bataillon des PPCLI d'Esquimalt, le mois prochain.

* * *

L'ÉNERGIE

LES FORCES MARÉMOTRICES DE LA BAIE DE FUNDY—LES ENTRETIENS AVEC LA N.-É.

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. A-t-il eu des entretiens avec le premier ministre de Nouvelle-Écosse sur la construction d'une usine marémotrice dans la baie de Fundy et sur le rapport du Bureau des études marémotrices de l'Atlantique? Dans l'affirmative, le premier ministre pourrait-il nous dire ce qu'il en est et nous informer des entretiens éventuels pouvant faire suite à un nouvel examen de ce rapport.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aurai d'autres entretiens avec le nouveau premier ministre de Nouvelle-Écosse dans le cadre des rencontres privées que j'ai de façon plus ou moins permanente avec les premiers ministres des provinces. Il